

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 6 mars 2020 dans les locaux de l'EPF NORMANDIE, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de M. le Préfet de la Région Normandie et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

VU le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011,

SUR les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

D'approuver la prise en charge des opérations constituant le 20^{ème} programme ci-dessous pour un montant total de 1 340 000 € selon les clés de financement précisées, sous réserve de l'accord de la Région :

Site, lieu, nature de l'intervention, Destination	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie	FEDER
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM						
Ancienne école de musique à Saint Aubin les Elbeuf Travaux de démolition et désamiantage Habitat résidence seniors	Métropole Rouen Normandie	260 000 €	25%	65 000 €	40%	104 000 €
Sous total		260 000 €		65 000 €		104 000 €
Intervention Villes moyennes						
Cuisine Centrale à Saint Lô Travaux de déconstruction et désamiantage Habitat	Saint Lô Agglo	300 000 €	32%	96 000 €	10%	30 000 €
Sous total		300 000 €		96 000 €		30 000 €
Intervention Autres territoires						
Laiterie Deschamps - Le Merlerault Travaux de déconstruction - complément	CC des vallées d'auge et du Merlerault	80 000 €	35%	28 000 €	20%	16 000 €
Sous total		80 000 €		28 000 €		16 000 €
Equipements Publics						
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM						
Intervention Villes moyennes						
Pavillon Yveir à Cherbourg Travaux de démolition désamiantage Habitat	CA du Cotentin	700 000 €	38,86%	272 000 €	10%	70 000 €
Sous total		700 000 €		272 000 €		70 000 €
Intervention Autres territoires						
Sous total		700 000 €		272 000 €		70 000 €
Total Interventions programme 20 - Fonds friches		1 340 000 €		461 000 €		220 000 €

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

S. LECORNU

G. GAL

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT

Délibération approuvée
A Rouen, le 03/04/2020
Le Préfet,